

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_249 : ZAC ECO²RIEUMAS – CESSION DE LOTS À RCP MECANICS

L'an deux mille vingt et un, le quatorze décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 14 décembre 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Gérard POUJADE

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON, Marie-Thérèse LACOMBE

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy PERLIN COQUART, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL

Membres excusés :
Messieurs Patrick DELHEURE et Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Odile LACAZE (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Patrick BLAY (pouvoir à Roland GILLES), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Anne-Marie ROSÉ (pouvoir à Thierry MALLÉ), Thierry DUFOUR (pouvoir à Yves CHAPRON)

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 14 DÉCEMBRE 2021

N° DEL2021_249 : ZAC ECO²RIEUMAS – CESSION DE LOTS À RCP MECANICS

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Roland GILLES, rapporteur,

Créée en janvier 1992 et localisée à Gaillac, RCP est une entreprise de 19 personnes spécialisée dans le secteur d'activité de la mécanique industrielle. Elle travaille à parité pour l'aéronautique et pour les autres secteurs industriels, sa spécialité étant la réalisation de petites pièces en moyenne et grande série.

Contrainte par l'exiguïté de son bâtiment de 1 500 m² et souhaitant rejoindre un pôle d'activités industrielles en lien avec son secteur, RCP envisageait dès 2017 une relocalisation sur Rieumas.

Par délibération du 17 décembre 2019 et compte tenu des prévisions de développement de l'emploi et également de l'intérêt de la consolidation d'un pôle de compétence « mécatronique », le Conseil communautaire décidait d'approuver la vente de la parcelle lot 23 de 8015 m² à la société RCP, à des fins de construction d'un bâtiment industriel au prix de cession de 15€/ m² TVA sur marge en sus.

Depuis la décision prise par la communauté d'agglomération de l'Albigeois de valider la vente et soutenir financièrement le projet, le montage de l'opération a évolué. L'entreprise souhaite faire l'acquisition d'une plus grande parcelle de terrain pour son projet, revu à la hausse. La réalisation du projet immobilier passe désormais par la cession du lot 23 initialement dévolu à RCP, mais également d'une partie du lot 22, soit une surface globale de 9575 m² environ avant arpentage.

Cette vente sera associée à une recette pour l'agglomération d'un montant de 143 625 € HT. L'entreprise de son côté sera éligible à une subvention d'investissement octroyée par la région Occitanie dans le cadre de l'aide à l'immobilier d'entreprise.

RCP prévoit la réalisation d'un investissement à hauteur de 1,8 M€ pour son projet de relocalisation. Le développement de l'entreprise a vocation à être accompagné par la création d'une quinzaine d'emplois supplémentaires dans les trois ans à venir.

D'un point de vue du développement des filières, avec l'implantation déjà effective des entreprises Mecanumeric et AGV Mécatronique sur le parc d'activités Eco² Rieumas, l'installation de RCP est de nature à contribuer à l'éclosion d'un futur pôle de compétences mécatronique.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil communautaire 17 décembre 2019,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 1er décembre 2021,

VU l'avis des Domaines,

CONSIDÉRANT l'intérêt pour le territoire Albigeois de se doter de pôles de compétences synonymes d'un volume important d'emplois qualifiés,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la vente à la société RCP, ou à toute personne morale s'y substituant, de la parcelle d'une surface de 9575 m² avant arpentage sur la ZAC d'Eco² Rieumas, (une partie du lot 22 et le lot 23) à des fins de construction d'un bâtiment industriel dans les conditions prévues lors de la délibération du 17 décembre 2019 soit au prix de cession de 15€/ m² TVA sur marge en sus.

AUTORISE la région Occitanie Pyrénées Méditerranée à participer en cofinancement à l'aide à l'immobilier d'entreprises décidée par la communauté d'agglomération de l'Albigeois en faveur de l'entreprise RCP Mechanics,

AUTORISE madame la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, ou monsieur le vice-président délégué au développement économique, à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes afférents.

Pour extrait conforme,
Fait le 14 décembre 2021,

Le directeur général des services,

Olivier LEVREY